

## Programme de surveillance des « Questions sanitaires »

### Philosophie générale du programme :

Ce programme a pour objectif d'acquies des données permettant d'évaluer d'une part **la qualité sanitaire des produits de la pêche en considérant l'ensemble des propriétés et des caractéristiques de la denrée qui lui confèrent des garanties de sécurité pour le consommateur** (contamination chimique, microbiologique et contamination par les phycotoxines), et d'autre part, **la qualité sanitaire des eaux de baignade** (contamination microbiologique). Il repose sur des dispositifs de suivis existants, dont certains sont déjà opérationnels dans d'autres directives tandis que d'autres nécessitent des améliorations et des développements méthodologiques complémentaires. Pour ce premier cycle, les besoins de surveillance DCSMM sont relativement bien couverts par les suivis existants. **La priorité est portée sur le sous-programme « contaminants chimiques dans les organismes marins »** dans le cadre duquel il est notamment prévu de compléter un suivi existant ainsi que de créer un nouveau suivi (mutualisation des protocoles D4-D8-D9).

### Structuration :

Ce programme est organisé en **3 sous-programmes (SP)**, selon une répartition thématique (état du milieu, pressions chimiques et biologiques et impacts des activités sur le milieu) :

#### SP 1 : contaminants chimiques dans les organismes marins

#### Pression chimique et impacts associés

D9C1 (niveaux de contamination dans les produits de la pêche destinés à la consommation humaine), D8C1 (concentration en contaminants (eau, sédiment et biote))

#### SP 2 : contamination des coquillages par les phycotoxines

#### Etat biologique

D9C1 (niveaux de contamination dans les produits de la pêche destinés à la consommation humaine), D5C3 (nombre, étendue spatiale et durée des blooms d'algues nuisibles)

#### SP 3 : contamination microbiologique

#### Pression biologique et impacts associés

Critère national 9.2 (contamination microbiologique dans les mollusques et les eaux de baignade)

Ils reposent sur **7 dispositifs de suivis existants, dont 6 sans modification** par rapport à leur vocation initiale **et 1 nouveau à créer** pour répondre aux besoins de surveillance DCSMM.

### Principaux dispositifs de suivis mobilisés :

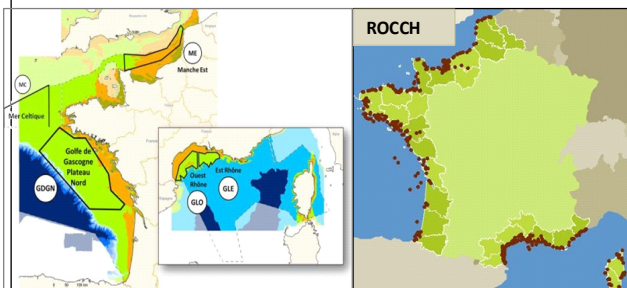


Fig 1 : Carte représentant les zones échantillonnées (zones d'évaluation DCSMM) lors des essais du suivi mutualisé D4/D8/D9. Source : Rapport Suivi mutualisé DCSMM D4D8D9 campagnes halieutiques

Fig 2 : Lieu des prélèvements et analyses dans les organismes marins (contaminants chimiques). Sources Ifremer, IGN, BD, Carthage, OIEau, SHOM

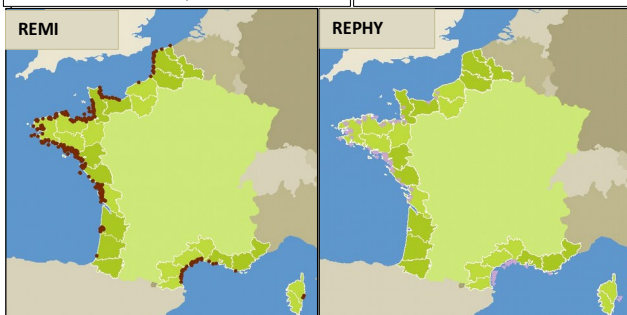


Fig 3 : Lieu des prélèvements pour vérification du niveau de contamination microbiologique des zones de production conchylicoles. Sources Ifremer, IGN, BD, Carthage, OIEau, SHOM

Fig 4 : Lieu des prélèvements de coquillages pour la recherche de toxines. Sources Ifremer, IGN, BD, Carthage, OIEau, SHOM

- Le SP1 repose essentiellement sur deux suivis annuels existants et un nouveau suivi complémentaires:
  - Les plans de surveillance et plans de contrôle (PSPC) de la direction générale de l'Alimentation qui échantillonnent dans le circuit de distribution les poissons, mollusques, céphalopodes et crustacés destinés à la consommation humaine ;
  - Le réseau d'observation de la contamination chimique du littoral (ROCCH matière vivante) dans les mollusques côtiers (moules et huîtres) déjà mis en œuvre dans le cadre de la Directive-cadre sur l'eau, avec des besoins d'extension vers le large en mers Celtiques pour répondre pour la DCSMM ;
  - Le suivi mutualisé « D4/D8/D9 » au large qui, à partir des mêmes individus de poissons, céphalopodes et crustacés prélevés sur les campagnes halieutiques DCF menées par l'Ifremer, permet de collecter des données sur les réseaux trophiques, les contaminants et les questions sanitaires.
- Le SP2 mobilise en l'état des données acquises par le réseau de surveillance des phycotoxines dans les mollusques côtiers répartis sur l'ensemble du littoral (REPHYTOX) et déjà mis en œuvre annuellement dans le cadre de Directive-cadre sur l'eau.



- Le SP3 repose sur le réseau de contrôle microbiologique (REMI) dans les mollusques côtiers mobilisé en l'état. Il s'appuie également sur les suivis existants mis en œuvre par les agences régionales de Santé (ARS) sur les sites de baignade référencés sur le littoral métropolitain (<http://baignades.sante.gouv.fr/baignades>).

### Coût total de la mise en œuvre (estimation 2014- chiffres en cours de précision) :

Le coût total de la mise en œuvre du programme « questions sanitaires » est estimée à **5500 K€/an, soit 9,6% du coût total annuel estimé de la mise en œuvre de l'ensemble de la surveillance** : 5440 K€/an correspondent à de la surveillance existante et 60 K€/an correspondent à des évolutions de dispositifs existants et à des créations de dispositifs nouveaux pour répondre aux besoins de la DCSMM. En 2017, **10 K€ ont été engagés sur ce programme sur le budget de la Direction de l'eau et de la biodiversité du MTES.**

### État d'avancement 2017 de la mise en œuvre opérationnelle :

Dans le cadre de la mise en œuvre des SP2 et SP3, aucun dispositif nouveau n'est créé et les dispositifs existants sont mobilisés sans modification. En revanche pour le SP1, un dispositif existant est adapté en mers Celtiques et un nouveau dispositif est créé au large.

Sous-programmes	Actions de mise en œuvre	Avancement 2017
<b>SP1</b> : contaminants chimiques dans les organismes marins	Reprise des dispositifs existants	Réalisée
	Adaptation du ROCCH en mers Celtiques	En cours
	Création d'un dispositif nouveau : optimisation des campagnes halieutiques menées par l'Ifremer	Non débutée
<b>SP2</b> : contamination par les phycotoxines	Reprise des dispositifs existants	Réalisée
<b>SP3</b> : contamination microbiologique	Reprise des dispositifs existants	Réalisée

Réalisée
En cours
Non débutée

#### ➤ Exemple d'un suivi existant dont les données collectées contribuent à l'évaluation 2018 des eaux marines DCSMM :



**SP1- Les plans de surveillance et plans de contrôle** : Les PSPC de la DGAI sont mis en place annuellement afin de vérifier la conformité des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine par rapport à la réglementation en vigueur. Dans le cadre de la DCSMM, il est important de tenir compte de ces données car elles portent sur des produits de la mer très variés (poissons, mollusques, céphalopodes et crustacés). Cette hétérogénéité des denrées analysées permet une connaissance plus globale des niveaux de contamination des produits de la mer. La limite de ce dispositif est l'absence de renseignement sur la zone de pêche de chaque échantillon prélevé.

#### ➤ Nouvelle action mise en œuvre en 2017 :



#### SP1- validation du protocole de suivi mutualisé « D4/D8/D9 » réalisé sur les campagnes halieutiques et démarrage de sa mise en œuvre en Méditerranée :

La phase d'essais pour la création d'un nouveau suivi via les campagnes halieutiques de l'Ifremer (IBTS, EVHOE, MEDITS) a permis de collecter des données au large de contaminants métalliques et organiques. Cette phase a également permis d'ajuster ce protocole de suivi mutualisé sur le terrain et en laboratoire, afin de proposer une méthodologie optimisée. En 2017, un rapport sur le bilan des essais et l'optimisation du suivi mutualisé « réseaux trophiques et contaminants » sur les campagnes halieutiques DCF 2014-2015 a été rédigé (B. Mialet et al., 2017). La mise en œuvre de ce suivi a démarré en 2017 en Méditerranée.

### Perspectives 2019 :



- **Action phare qui devrait être réalisée en 2019 :**  
**SP1- Déploiement du suivi mutualisé « D4/D8/D9 » sur les 4 sous-régions marines** : Différentes espèces de poissons et céphalopodes seront prélevées selon les besoins. Différents paramètres seront mesurés dans des laboratoires agréés sur chaque échantillon, notamment les niveaux de contaminants chimiques (métalliques et organiques) pour les

thèmes « contaminants » et « questions sanitaires ». Ce protocole permettra une analyse commune aux différents descripteurs concernés (D4/D8/D9), sans modification des campagnes halieutiques.

**Contacts** : Lynda Saïbi-Yedjer : coordinatrice du programme thématique « questions sanitaires » et pilote scientifique du descripteur 9- Anses- DER/UME.

**Glossaire**: DCF : data collection framework ; IBTS : International bottom trawl Survey ; EVHOE : Evaluation des ressources halieutiques de l'Ouest Europe ; MEDITS : Mediterranean trawl Survey.

Pour en savoir plus : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>